



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rése
at
Moni
bel



19040457

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

12 MARS 2019

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0473 375 440**

Dénomination

(en entier) : **GROUPE DONEUX**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Félicien Deneumoustier 104 à 5001 Belgrade**

Objet de l'acte : Démissions - nominations d'administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 2019

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

1. Le secrétaire donne lecture des lettres de démission de Madame Gudrun ZÖTTL de ses fonctions d'administrateur et de Monsieur Pierre DONEUX de ses fonctions d'administrateur-délégué tous deux avec effet au 31 décembre 2018. Celles-ci ne donnent lieu à aucune observation de la part de l'assemblée. L'assemblée à l'unanimité remercie Madame Gudrun ZÖTTL et Monsieur Pierre DONEUX pour leurs nombreux services rendus à la société et acte leur démission à partir du 31 décembre 2018 de leurs fonctions comme suit :

- Démission des fonctions d'administrateur : Madame Gudrun ZÖTTL

- Démission des fonctions d'administrateur-délégué : Monsieur Pierre DONEUX. Monsieur Pierre DONEUX continuera à exercer son mandat d'administrateur qui sera rémunéré et ce jusqu'à l'AG 2024.

La décharge de leur mission sera donnée aux assemblées générales annuelles 2019 pour la mission exercée en 2018 et 2020 pour la mission exercée jusqu'au 31 décembre 2018.

2. L'assemblée prend connaissance des nouveaux candidats administrateurs qui lui sont présentés en remplacement des administrateurs démissionnaires. L'assemblée à l'unanimité décide d'appeler aux fonctions d'administrateurs à partir du 1er janvier 2019 qui acceptent :

- Monsieur Adrien DONEUX

- Monsieur Florian DONEUX

Ils poursuivront les mandats d'administrateurs de Madame Gudrun ZÖTTL et Monsieur Pierre DONEUX qui expireront à l'assemblée générale de juin 2024. Le mandat d'administrateur exercé par Adrien DONEUX et Florian DONEUX sera rémunéré.

3. Divers

Le nouveau Conseil d'Administration présentement réuni, décide de ne pas pourvoir au remplacement du mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Pierre DONEUX sortant. Le Conseil d'Administration à l'unanimité décide que la fonction d'administrateur-délégué sera exercée par Monsieur Bernard DONEUX seul.

Pour extrait conforme
Bernard DONEUX
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).